

Auxonne





Votre mairie

vous accueille

Services administratifs

Place d'Armes mairie@mairie-auxonne.fr 03 80 60 44 60

8h15/12h15 - 13h30/17h30 (16h30 le vendredi)

- État Civil
- Passeports / cartes d'identité (RDV obligatoire, à prendre par téléphone ou sur www.auxonne.fr)
- Élections
- Cabinet du Maire
- Revitalisation du centre-ville
- Services supports (finances, RH...)

Social et scolaire

Place d'Armes (annexe mairie)
ccas@mairie-auxonne.fr
03 80 60 44 80
8h15/12h15 - 13h30/17h30
(Ouverture à 14h30 le jeudi après-midi)
(Fermé le vendredi après-midi)

 Assistante sociale : sur rendez-vous du lundi au jeudi



Services techniques

Rue du Château servicestechniques@mairie-auxonne.fr 03 80 60 44 70

8h00/12h00 - 13h30/17h00 Fermés l'après-midi jeudi et vendredi

- Secrétariat
- Urbanisme*

* Consultations personnalisées les lundis de 13h30 à 16h30, les jeudis de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous

Bibliothèque

Mardi 16h30-18h30 Mercredi 14h-18h Samedi 10h-12h 03 80 37 42 52 www.mediatheque-auxonne.fr

Cinéma l'Empire

Programme sur www.auxonne.fr ou sur Facebook. 03 80 37 49 56

Espace numérique

2, rue de la Paix 03 80 31 58 32

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous.

Cimetière

Du $1^{\rm er}$ novembre au 31 mars inclus : tous les jours de 8h00 à 17h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre inclus : tous les jours de 7h00 à 19h00

Police municipale

Place d'Armes 03 80 60 44 66

Gendarmerie

Route de Flammerans 03 80 27 03 60

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37**

SOS Médecins

Dans les locaux de l'hôpital, tous les jours.

Prise de RDV obligatoire :

- au 03 80 59 80 80
- au **36 24**
- ou sur le site internet de SOS Médecins

Numéros d'urgence

112: appel d'urgence européen

15: SAMU

17 : police secours

18: sapeurs-pompiers

114 : appel d'urgence en visiophonie ou SMS pour les personnes sourdes et malentendantes

Maire et Adjoints

Sur RDV au 03 80 60 44 64

Logement/rénovation

À la maison du projet de revitalisation (22, rue Thiers) :

- **Sur RDV** avec le chargé de revitalisation
- Le vendredi, 10h-13h avec Urbam Conseil
- 1° lundi du mois, 13h30-16h avec l'Adil (Agence départementale pour l'information sur le logement)
- **Sur RDV** avec Bourgogne Énergies Renouvelables 0380 59 1280

Conciliateur de justice

1 vendredi sur 2 au siège de la Communauté de Communes 03 80 27 03 20

Ø

Avocats (1er contact de 15 mn) **Unvendredi par mois, de 9h à 12h** Sur RDV au 03 80 60 44 60

Alcooliques anonymes Le lundi, 20h, salle 1 ou 2 des Halles

CIDFF (Centre d'information du droit des femmes et des familles) 1° vendredi du mois, 14h-17h aux Halles

Protection Maternelle et Infantile à la maison médicale Le vendredi de 9h à 12h Sur RDV au 03 80 63 35 11

Puéricultrice à la maison médicale sur RDV au 03 80 63 35 11

Dépistages VIH, Hépatites et IST, à l'hôpital. 3° mardi du mois (hors vacances scolaires)
12h-16h sur RDV au 03 80 28 14 63

Mission locale 65, rue A. Masson Lundi: 14h-17h - Mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h / 14h-17h - Vendredi: 9h-12h / 14h-16h 03 80 27 08 20

- **3** Édito
- 4 Album
- **7** Auxonne au quotidien
- **10** Auxonne à vivre
- **13** Auxonne en partage
- 15 Tribunes libres
- ${f 16}$ IIs & Elles font Auxonne

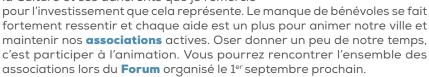


Cet été sera le dernier sans pouvoir profiter pleinement de la piscine

Avec l'arrivée de l'été, la programmation culturelle de notre ville se poursuivra afin de proposer des animations **pour tous les âges.**

Nous pensons fortement à ceux qui ne partiront pas en vacances et pour qui cet été sera le dernier sans pouvoir pleinement profiter de la **piscine**, sous réserve d'aléas. Malgré des co-financements qui disparaissent, nos finances nous permettent de maintenir ce projet voté majoritairement par le conseil municipal pour une ouverture en 2025.

Un été qui débutera officiellement par la **Fête de la Musique** organisée par l'Office de la Culture et ses adhérents que je remercie



Une nouveauté cette année, le **1**er **festival jeune public « KIDDYSAÔNE »** qui vous ravira, petits et grands, par sa diversité et sa qualité.

C'est un été riche en festivités qui s'annonce cette année. Vous retrouverez la programmation dans l'**agenda détachable.**

Vivre à Auxonne est une chance, c'est ce que nous rapportent des **jeunes** de 16 à 25 ans. Vous pourrez lire le témoignage des quelques-uns de ceux accompagnés par la Mission Locale, en dernière page.

Investir pour notre ville, c'est investir pour le cadre de vie de tous les Auxonnais, c'est rendre notre ville plus **attractive**, c'est investir sur les services publics qui servent au plus grand nombre.

Parfois, la collectivité ne peut plus assurer certains services. Parce qu'ils finissent par servir une somme d'intérêts individuels et non plus l'intérêt général. Ou encore pour des raisons techniques, d'assurances ou de moyens humains. Parfois, pour toutes ces raisons en même temps... Je suis pleinement conscient des difficultés que certaines décisions peuvent créer chez certains Auxonnais. Cependant, **nous devons poursuivre notre action et aller de l'avant.** C'est l'engagement que nous prenons avec mon équipe pour renforcer le bien-vivre à Auxonne, faciliter l'accès à un travail à proximité, profiter d'un cadre de vie rénové, avoir accès aux services publics.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été 2024.

Jacques-François COIQUIL

Maire d'Auxonne

Directeur de Publication : Jacques-François COIQUIL Réalisation : service communication Photos : ville d'Auxonne (sauf mention) Conseil conception : agence Cactus Imprimé à 4 000 exemplaires par S2E Impressions go



Agenda de l'été*

13-14 juin Gala de l'école de musique

Salle l'Empire

16 juin Marché du dimanche,

9h-13h

Centre-ville

21 juin Fête de la musique,

17h à minuit

Grande rue et place d'Armes *Animations et bal*

22 juin Spectacle Ruzenfolies « Métamorphose »

Salle l'Empire

Tous les weekends

Expos peinture

Anciens abattoirs Du 24 juin au 2 septembre sauf les 13 et 14 juillet

28 juin Marché nocturne, 19h-23h,

Cour du château Restauration sur place et animations (voir p.10)

5-6 juill.

Festival KiddySaône

Centre-ville (voir p.11)

7 juill. Fun Car. 13h.

Route d'Athée

9 juill. Salon « Séniors, et alors ? »

Salle l'Empire (voir p.10)

10 juill. Don du sang

Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

11 juill.

Jeudi animé,19h-23h

Place d'Armes (voir p.10)

13 juill.

Bal des Pompiers

(voir p.10)



Fête nationale

Cérémonie, feu d'artifice, festivités à la base de plein air (voir p.10)

* Vérifiez les dates, lieux et horaires sur auxonne.fr | 🕤 | IntraMuros

•





Album

Agenda de l'été*



Marché du dimanche, 9h-13h

Centre-ville



Marché nocturne, 19h-23h,

Cour du château Restauration sur place et animations (voir p.10)



Spectacle « Bonaparte, l'autre Napoléon »

8 représentations à 22 h dans la cour du château



Don du sang

Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

18 août Marché du dimanche, 9h-13h

Centre-ville

23 août

Marché nocturne, 19h-23h, Spectacle « Grumpy O Sheep » 20h30,

Cour du château Restauration sur place (voir p.10 et 12)

29 août

Jeudi animé

Place d'Armes (voir p.10)



Forum des associations

Gymnases des Sarrazins

7-8 sept.

80 ans de la Libération d'Auxonne

Place d'Armes (voir p.12)

8 sept.

Triathlon

15 sept. Marché du dimanche, 9h-13h

Centre-ville

21 sept.

Spectacle « Pile ou Face » 16h, salle l'Empire Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Le 3 mars dernier, le Carnaval d'Auxonne a enregistré **4 750 entrées,** à l'image d'une belle édition. Le CCEA remercie l'ensemble des bénévoles. *Photo CCEA*



Un **atelier « fresque collective »** a été organisé avec *Les Lunes Artiques* à la bibliothèque, le 6 avril, dans le cadre du festival *Ça papote.* Le public a apprécié cet après-midi de création dans la bonne humeur avec les artistes **Pamela et Frédérick.**



L'exposition *L'eau, une ressource vitale* a été présentée dans les bibliothèques d'Auxonne, de Soirans et de Binges dans le cadre du festival *Ça papote.* Elle présentait 19 photos de Yann Arthus-Bertrand sur le thème de l'eau, ses utilisations et sa préservation en tant que ressource vitale.



Auxonne a fêté son premier printemps avec une **3° fleur au** classement *Villes et Villages Fleuris.*



Les premiers spectacles de la Saison Culturelle 2024, Les Rideaux Rouges (ci-dessus, photo Jean-Marc Androuin) et Portugal, Voyage au Centre du Monde (ci-dessous) ont rempli la salle l'Empire et satisfait les participants.



Deux **bains de forêt** ont été organisés à Auxonne et Binges les 18 et 25 mai. Ces ateliers parent-enfant de reconnexion à la nature ont été très appréciés des participants.







Commémoration du **79° anniversaire** de la victoire du 8 mai **1945**, en présence des conseillers municipaux jeunes, du 511° Régiment du Train, des associations patriotiques, de l'Harmonie Auxonnaise, du corps des Sapeurs-Pompiers, des portedrapeaux et de la population. *Photo Club Val de Saône*



Le **511° régiment du Train** a accueilli le week-end du 4 et 5 mai, **lors de ses portes ouvertes**, plus de **4 000 visiteurs** venus profiter de l'ambiance conviviale, des stands, animations et démonstrations, comme ici lors d'une démonstration des techniques d'interventions opérationnelles rapprochées.



Dans l'idée d'un jumelage entre les CCAS de Gray et d'Auxonne, une sortie de cohésion entre nos séniors respectifs s'est déroulée le 18 avril. De vrais liens de sympathie se sont déjà créés, avec échange de coordonnées et promesse de se retrouver à Auxonne bientôt.



Fin avril, un chèque de 6 652 € a été remis au **Centre Georges François Leclerc** suite à la manifestation du 14 octobre dernier et aux fonds récoltés lors des actions organisées tout au long du mois d'octobre. À ce montant sont venus s'ajouter 778 € de dons directs (chèques), soit **7 430 € réunis par les Auxonnais pour la lutte contre le cancer du sein.**

La mobilisation auxonnaise pour Octobre Rose est portée par l'Office de la Culture, l'Office des Sports, l'Union des Commerçants et Artisans d'Auxonne, avec le soutien de la Ville et de la Communauté de communes. Merci à tous les participants et bénévoles, bravo à tous!



Pendant les vacances d'avril, des jeunes de l'Espace Ados CAP Val de Saône ont participé aux **ateliers KiddySaône « créations sonores »**. Ils ont enregistré des sons naturels et humains, puis ils les ont mixés afin de créer des œuvres sonores. Ils ont enfin fabriqué des systèmes de diffusion avec des objets recyclés (voir p.11).



À l'occasion de la Fête des Mères et des Pères, le CCAS d'Auxonne a distribué 230 colis festifs.
Un goûter musical a été organisé.
60 plantes fleuries ont été offertes aux résidentes de l'Ehpad du Val de Saône et 18 eaux de Cologne aux hommes. Un cadeau collectif a

également été offert par le CCAS (un rétroprojecteur d'une valeur de 150 €).

Les résidents de l'**Ehpad de l'hôpital** ont quant à eux reçu 135 eaux de Cologne et des petits lots divers pour leur loto, d'une valeur totale de 150 €.

Reportage



Salle l'Empire

Rencontre avec Fabrice, régisseur général et chargé de la programmation culturelle

Fabrice travaille à la mairie d'Auxonne depuis septembre 2023. Il y occupe le poste de régisseur général de la salle l'Empire et est en charge de la programmation culturelle. Rencontre avec un passionné du spectacle, aussi à l'aise pour monter les projecteurs et les décors que les dossiers de subventions.

C'est dans une école de radio que Fabrice a acquis ses premières compétences : « Mais à la sortie, j'ai passé 6 mois à créer des jingles... Je me suis rendu compte que j'avais besoin d'être en contact avec les gens. » Fabrice effectue alors son service militaire dans un théâtre : « J'y ai découvert les métiers de régisseur plateau, régisseur son, régisseur lumière... à l'époque, on ne parlait pas encore de régisseur vidéo. À 19 ans, j'ai trouvé un emploi jeune qui m'a permis de partir en tournée à l'étranger, avec une compagnie avec qui je travaille encore. J'ai ensuite travaillé dans un théâtre municipal à Montreuil pendant 10 ans. On y faisait beaucoup de création, il y avait 200 associations artistiques dans la ville. Puis, j'ai été en poste à l'Atheneum de Dijon pendant 15 ans avant de rejoindre la salle l'Empire d'Auxonne. »

Les missions de Fabrice sont à la fois administratives et techniques. C'est lui qui prépare la saison culturelle proposée aux Auxonnais : « La Municipalité d'Auxonne fait le choix d'offrir les spectacles à ses habitants, et même aux extérieurs! Ce sont pourtant les mêmes artistes qui se produisent dans des communes de taille identique ou dans des petites salles de grandes villes, où la place se vend de 5 à 20 € en moyenne... Mon rôle consiste à proposer 5 à 6 spectacles par an, bientôt plus j'espère, dans le respect du budget alloué par le conseil



municipal. Les élus me transmettent leurs envies et leurs idées : de la musique, de l'humour, du théâtre... pour tous publics, pour enfants, pour adultes... et je leur fais des propositions. Une fois les spectacles validés, je négocie avec les artistes le coût de leur prestation, la date, le format... Je monte également des dossiers de demande de subventions pour assurer la qualité des spectacles et la gratuité pour les spectateurs. »

Une fois la programmation arrêtée, la partie technique attend Fabrice : « Mon rôle est alors de faire entrer un spectacle existant, avec ses décors, ses lumières et ses particularités, dans notre salle. La salle l'Empire est très agréable à travailler. Ce n'est pas une « vraie » salle de spectacle, car elle ne possède pas de régie ni d'assises fixes. C'est un point faible car cela demande beaucoup de temps pour installer une régie mobile et des chaises à chaque spectacle. Mais c'est aussi un point fort car ce grand espace modulable nous permet d'accueillir des formats très différents, comme des bals par exemple. La richesse des événements organisés par les associations auxonnaises profite largement de cette souplesse. En termes de capacité, la salle l'Empire peut accueillir jusqu'à 1500 personnes



Avec « Spect'acteurs », Fabrice a permis à tous les curieux de découvrir les coulisses de la salle l'Empire.

debout et 450 personnes assises. »

Cette année, Fabrice a proposé d'intégrer à la saison culturelle une nouveauté : « Spect'acteurs, dans les coulisses de la salle l'Empire ». Il a ainsi présenté l'envers du décor et son métier à des groupes de curieux, de collégiens et de demandeurs d'emploi. Une occasion de partager ses connaissances du monde du spectacle : « Je leur explique que la création d'un spectacle demande environ un an de l'idée à la représentation, en passant par l'écriture. les recherches de financement, le choix des acteurs, la lumière, le son... Je retrace l'évolution du spectacle depuis l'apparition du feu dans une grotte, l'Antiquité, les bougies du théâtre à l'italienne de la Renaissance, les becs à gaz, l'arrivée de l'électricité et du métier d'éclairagiste... Nous évoquons les termes les plus employés dans l'univers du spectacle, comme la cour et le jardin, une expression qui date du XVIII^e siècle, lorsque la Comédie-Française était installée dans la salle des Machines du palais des Tuileries et que la salle donnait d'un côté sur la cour du Louvre et de l'autre sur le jardin des Tuileries. J'accompagne les groupes dans les coulisses : sur la passerelle où sont suspendus les projecteurs, dans les combles, dans les loges... Je leur fais manipuler le matériel pour qu'ils comprennent comment fonctionnent la lumière et le son. Ces ateliers rencontrent un bon accueil, les Auxonnais sont contents de découvrir autrement la salle l'Empire. »

Pour l'avenir, Fabrice aimerait étoffer encore la programmation culturelle : « Il pourrait y avoir plus de spectacles et le tissu culturel local est très actif, nous avons plein d'idées pour créer une nouvelle dynamique autour de la culture, promouvoir la création locale et mettre en place de la médiation culturelle (rencontre avec des artistes, ateliers...). Aujourd'hui salle événementielle, notre salle l'Empire pourrait devenir centre culture!! »

Auxonne au quotidien



Forêt communale

1617 arbres plantés dans la parcelle 116

En fin d'hiver, **1 617 chênes sessiles et tulipiers de Virginie** ont été plantés dans



la parcelle 116 de la forêt communale, sur une superficie de **6,20 hectares** pour remplacer les frênes décimés par la chalarose.

Pour cette opération, la Commune a bénéficié de financements de la part du Conseil Départemental ainsi que de la société Naudet Reboisement. Merci à eux.

Plantations en bords de Saône

660 peupliers

L'an dernier, les affouagistes avaient exploité les frênes touchés par la chalarose dans une parcelle communale située entre le chemin de la Grande Prairie et la Saône.

Cet hiver, **660 peupliers baumiers** y ont été plantés sur **3,50 hectares**, ainsi qu'un alignement de **cyprès chauves** en bordure de voie bleue qui apporteront ombre en été et explosion de couleur à l'automne!



Nouveau chêne remarquable

Le chêne Baron Jean-Pierre du Teil est protégé



Un nouveau chêne vient rejoindre les 3 déjà protégés depuis l'an dernier. Situé à proximité du parc Napoléon dans la parcelle 20 de la forêt communale, ce chêne de 352 centimètres de circonférence a une très belle allure et semble en parfaite santé. Le conseil municipal a décidé de le nommer « chêne Baron Jean-Pierre du Teil », qui était directeur de l'école d'artillerie

était directeur de l'école d'artillerie et protecteur de Bonaparte lors de son passage à Auxonne.

Prolifération des chats errants

Signalez-les en mairie

Auxonne est engagée dans la lutte contre la prolifération des chats errants. Si vous constatez la présence de l'un ou plusieurs d'entre eux dans votre environnement, merci de bien vouloir le signaler en mairie. Pour rappel, les propriétaires

d'animaux ont l'**obligation légale de les identifier** par puce électronique ou tatouage. L'identification permet de faciliter les recherches de l'animal en cas de disparition et de voyager dans l'Union européenne.

La stérilisation est fortement recommandée.

Frelon asiatique

Plan de lutte

Le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Côte-d'Or continue de recenser les nids, avec un accent sur la **destruction des nids « primaires »** lorsaue la reine construit son nid.

Nous vous invitons à signaler les nids à la GDSA21 au **06 46 65 13 46** afin de bénéficier de conseils sur la destruction et d'une sélection de désinsectiseurs appropriés. Le piégeage préventif n'est pas recommandé (risque pour les autres insectes) et est réservé aux professionnels.

Nuisances

sonores

Rappel des règles

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

La nuit portant les sons, soyez vigilants lors de vos déplacements nocturnes, à deux ou quatre roues.

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores en vigueur est téléchargeable sur www.auxonne.fr/arretes.



Auxonne au quotidien



Canicule



Inscrivez-vous

Vous êtes ·

- · âgé·e de plus de 65 ans
- personne adulte handicapée
- personne de plus de 60 ans <u>ET</u> reconnu-e inapte au

Vous pouvez demander votre inscription au registre canicule personnes vulnérables pour la période de veille saisonnière, du 1º juin au 15 septembre 2024.

En cas de forte période de chaleur, durant laquelle le Plan Canicule pourra être déclenché par le Préfet, un personnel du CCAS ou un élu vous contactera, afin de s'assurer de votre bien-être et de connaître vos éventuelles difficultés.

Merci de vous adresser au CCAS au 03.80.60.44.80.

Collecte de

mobiles Jusqu'au 14 juin

La Commune s'associe à Orange et à l'Association des Maires de la Côte-d'Or et des Présidents d'Intercommunalité (AMF 21) à l'occasion du **Recyclage Challenge**.

Jusqu'au 14 juin, déposez vos anciens appareils à l'accueil de la mairie ou des services techniques

Tous les téléphones mobiles, les tablettes et accessoires (câbles, oreillettes...) sont acceptés.

Orange fait appel aux Ateliers du Bocage, entreprise d'insertion, pour effectuer le tri et le traitement.

Orange s'engage à **supprimer les données personnelles** des mobiles en état de marche. Ils sont ensuite

> revendus comme mobiles d'occasion. L'intégralité des bénéfices est reversée à Emmaüs

Les mobiles non réutilisables sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme

Parking de l'Hôtel de Ville

Fermé pour travaux de juillet à octobre

Dans le cadre de la **revitalisation du centre-ville** et dans la continuité des travaux déjà réalisés dans la Grande Rue et sur le boulevard Pasteur, le parking de l'Hôtel de Ville sera entièrement réhabilité au second semestre.

Le montant des travaux est d'environ 600 000 €. L'État, la Région, le Département et l'Agence de l'eau ont été sollicités afin d'obtenir un subventionnement à hauteur de 70 %.

Le **kiosque** sera rénové (renforcement de dalle, peinture des structures acier et de la frisette bois) et mis en valeur par la lumière. Une **place** sera créée devant le complexe l'Empire, par l'agrandissement de l'esplanade existante devant la salle événementielle jusqu'au cinéma. Les espaces seront **sécurisés** pour les piétons et **végétalisés**. L'**éclairage public** sera rénové. Les travaux, qui incluront le parking réservé aux usagers devant l'entrée principale de la mairie, accessible par la place d'Armes, permettront aussi de **désimperméabiliser les sols.**

Cette réhabilitation aura pour conséquence la suppression de 4 places de **stationnement** par rapport au nombre de places disponibles avant la démolition du bâtiment qui jouxtait le cinéma jusqu'en 2020.

La fermeture du parking est prévue début juillet. Sous réserve d'aléas de chantier, la réouverture est souhaitée pour la Foire, fin octobre.



Projection réalisée par le cabinet PMM

Petites Forges

Travaux en cours

Le bâtiment des Petites Forges, à proximité des Halles, appartient à la Commune. Contrainte de réaliser une intervention indispensable sur la toiture, la Municipalité a choisi d'étendre les travaux aux huisseries et à la façade, dans une logique de **rénovation patrimoniale** et de **mise en accès PMR. L'éclairage public autour du bâtiment sera rénové.** Les travaux dureront jusqu'en septembre et coûteront environ 500 000 €. Ils seront subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



Grande Rue

Rappels utiles

La Grande Rue est une zone de partage : les piétons ont la priorité sur tous et les vélos sont prioritaires sur les véhicules motorisés.



Les piétons peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie (y compris sur la route), mais ne peuvent stationner que sur les trottoirs.

Les vélos peuvent circuler en **double-sens.**La vitesse est limitée à **20 km/h.**

Les véhicules peuvent **stationner** ou s'arrêter uniquement sur les espaces matérialisés au sol.

Le stationnement est limité à **45 minutes** (durée non-renouvelable : vous devez déplacer votre véhicule après 45 mn).

L'usage du **disque** est obligatoire, y compris pour les détenteurs de cartes "résident" ou "actif". Des disques sont offerts par la mairie.



Boutique éphémère « le 15 »

Après un test concluant, Havvah Collection s'est installée au centre-ville

Il y a environ un an, Cathy Da Silva comptait parmi les premières personnes à tester « le 15 », avec sa boutique de prêt-à-porter « Eve & Lyne ». Cette expérience lui a confirmé son envie d'ouvrir un magasin au centre-ville d'Auxonne.

Mi-mars, elle a investi un nouveau local au **76 rue Antoine Masson**, sous le nom d'**Hayyah Collection**.

Cathy Da Silva a également sollicité la Commune pour changer son enseigne. Dans le cadre du dispositif d'aides à la rénovation des devantures commerciales, en vigueur jusqu'en mai 2025, son enseigne sera en grande partie subventionnée

par la Commune et la Communauté des Communes (conditions sur www. auxonne.fr).

La boutique est ouverte du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (18h le samedi).



Gestes de Premiers secours

Une formation offerte par la Ville à tous les élèves de CM2

Les 3 et 4 mai, les élèves de CM2 de nos 3 écoles élémentaires se sont vus dispenser une formation aux premiers secours. Durant une demi-journée, ils ont pu découvrir et expérimenter les **gestes qui sauvent.** Au programme : réaliser un garrot, faire un massage cardiaque et positionner une victime en position latérale de sécurité.

Chacun a pu, au terme de la formation, recevoir un diplôme attestant de ses compétences.

Cette formation, réalisée par la Protection Civile de Côte-d'Or, a été intégralement prise en charge par la commune. Elle sera renouvelée chaque année.



Photo École Jean Jaurès

Animation Handisport

À l'école Jean Jaurès

Vendredi 9 avril, à l'occasion de la **semaine olympique**, le Comité départemental du handicap a proposé des ateliers sportifs aux élèves de l'école Jean Jaurès.

Les élèves ont pris conscience des difficultés des personnes à mobilité réduite, mais ont aussi réalisé le plaisir que pouvait leur procurer la pratique d'une **activité sportive adaptée**.

Les élèves ont participé à **6 ateliers :** rugby fauteuil, foot sourd, boccia, goal ball, ballon prisonnier amputé et groupe de parole.



Photo école Jean Jaurès.

Sécurisation

des écoles

Devenez bénévoles



Afin de renforcer la sécurité des écoliers, la Municipalité souhaite installer la présence de bénévoles aux abords des établissements aux heures <u>d'entrée et de sortie</u>.

Sous réserve de l'engagement d'un nombre suffisant de bénévoles, ce service pourrait être mis en place à la rentrée de septembre.

Vous souhaitez proposer votre candidature? Présentez-vous à la police municipale ou adressez ur courriel à l'adresse policemunicipale@mairie-auxonne.fr.

Vidéo-

protection

Le projet d'extension a été validé

Le Conseil Municipal a décidé de renforcer le système de vidéoprotection installé sur la Commune. Un projet et un budge ont été validés le 25 avril.

Aujourd'hui concentrée sur l'hypercentre et le château, la vidéoprotection sera bientôt étendue à d'autres secteurs de la Ville, afin de lutter contre les incivilités et de protéger les biens et les personnes.

Ce projet est mené en concertation avec la Gendarmerie

Les premières caméras devraient être en place d'ici la fin de l'année.

Fête

Nationale

Les 13 et 14 Juillet à Auxonne

Découvrez le programme des festivités offertes par **l'Office des** Sports, l'Amicale des sapeurspompiers et la Ville d'Auxonne.

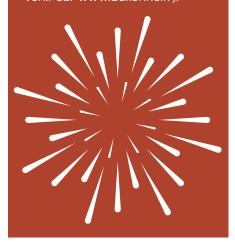
Samedi 13 juillet

• Bal des Pompiers

Dimanche 14 juillet

- Olympiades: jeux gonflables, animations sportives, vide-greniers de 9h à 17h à la base de plein air buvette et restauration
- Prise d'armes et défilé militaire à 11h sur la place d'Armes
- Feu d'artifice à 23h sur les bords de Saône buvette et restauration

Le stationnement et la circulation seront modifiés, voire interdits, dans plusieurs secteurs (informations à venir sur www.auxonne.fr).



Salon « Séniors, et alors ? »

1ère édition du salon du bien vieillir d'Auxonne mardi 9 juillet à la salle l'Empire

Le CCAS d'Auxonne organise un nouveau salon: «Séniors, et alors?» en partenariat avec « Nos Aînés Heureux », association qui accompagne et conseille les acteurs publics sur la question du bien vieillir

Rendez-vous mardi 9 iuillet à la salle **l'Empire** pour rencontrer des **prestataires** du maintien à domicile, de la santé, du tourisme, de la mobilité, du sport...

Des conférences et des ateliers seront proposés, ainsi que de nombreuses animations pour passer une très bonne journée.

Entrée libre, restauration sur place.

Programme détaillé à consulter sur www.auxonne.fr ou au CCAS. Nous vous attendons nombreux!





Marchés

nocturnes

3 rendez-vous cet été

En 2024, les marchés nocturnes se dérouleront de 19h à 23h, dans la cour du château. les vendredis :

- 28 iuin
- 26 juillet
- 23 août (voir concert p.12)

Une **animation** sera proposée à chaque date ainsi que des solutions de restauration.

Les marchés nocturnes sont ouverts aux professionnels producteurs, artisans, créateurs locaux ou revendeurs immatriculés au répertoire des métiers ou inscrits au registre du commerce et des sociétés.



Le retour des Jeudis Animés

À ne pas manquer les 11 juillet et 29 août

Le premier Jeudi Animé de l'année s'est déroulé le 6 juin. Si vous avez apprécié le karaoké géant et les structures gonflables, ne manquez pas les deux prochains rendez-vous:

- jeudi 11 juillet
- jeudi 29 août

Chaque événement proposera des solutions de **restauration sur place**.

Le jeudi animé du 11 juillet sera organisé par l'Union des Commerçants et Artisans d'Auxonne.

Celui du 29 août sera organisé par la

Municipalité (comme celui du 6 juin).

À ce jour, la présence du groupe de reprises dynamiques Calamity Jo est confirmée le 29 août.





Projet KIDDYSAONE

















Après une année riche en culture, place au 1er festival jeune public!

Le projet KiddySaône vise à créer un environnement culturel stimulant pour les jeunes du Val de Saône. Il propose des actions culturelles tout au long de l'année et culminera avec un festival de deux jours les 5 et 6 juillet.

Le projet KiddySaône

KiddySaône a été conçu de manière à investir de nombreux endroits fréquentés par le jeune public : écoles, crèche, centre de loisirs, Mission Locale, bibliothèques...

Les objectifs sont multiples: éveiller la créativité artistique des jeunes, diversifier les expériences, créer un sentiment de communauté sur le territoire, promouvoir l'art régional, favoriser l'inclusion en veillant à ce que le projet soit accessible à tous par sa **gratuité totale**, ...

De nombreuses actions culturelles déjà réalisées seront restituées pendant le festival. Ainsi, le projet Bougez en chœur a permis à 12 classes d'écoles élémentaires du Val de Saône de travailler avec une artiste et une danseuse. Les enfants présenteront leur travail sur scène à la salle l'Empire les 13 et 14 juin et ils prendront part au spectacle Le Cabaret aquatique.

Viens chanter consiste à découvrir la production et le matériel de sonorisation et d'éclairage d'un concert. Pendant 5 ateliers, des enfants de l'accueil de loisirs ont appris des chansons qu'ils interpréteront lors du concert *La Marmaille en folie.*

Pendant les ateliers **Créations sonores**, des jeunes de l'Espace Ados CAP Val de Saône ont mis en valeur leur territoire par une action artistique. Sur un stand dédié, ils expliqueront le « field recording », technique d'enregistrement de sons naturels et humains qu'ils ont utilisée afin de créer des œuvres sonores. Ils présenteront aussi les diffuseurs de sons qu'ils ont conçus à partir de vieux objets électriques et de cartons, bouteilles...

BibliManga est un projet d'initiation au dessin « manga » piloté par la bibliothèque et animé par une professionnelle. Le fruit des 5 ateliers a été réuni en une fresque collective qui sera exposée aux côtés d'une exposition « mangas » de la Médiathèque Côte-d'Or.

Financée par l'école de musique et d'art du CAP Val de Saône, la **Battle danse Hip-Hop** a rassemblé une centaine de danseurs du département à la salle l'Empire pour des affrontements devant un jury de professionnels, le 13 avril. 20 d'entre eux ont accepté de revenir lors du festival pour réaliser des démonstrations sur scène ou dans la rue.

L'atelier **Création radiophonique** est mené en partenariat avec la radio associative locale Radio Fox. 20 enfants du dispositif Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) du territoire ont produit le « jingle » du festival. Sur place, Radio Fox animera des ateliers d'enregistrement de fausses publicités, d'initiation à l'animation, au montage et au journalisme.

Les ateliers *Spect'acteurs, l'envers du décor* ont invité les curieux à découvrir les coulisses de la salle l'Empire. Certains ateliers étaient réservés à des jeunes accompagnés par la Mission Locale. Une vingtaine d'entre eux ont pu découvrir les différentes facettes de l'organisation d'un spectacle, notamment l'éclairage, le son, la scénographie, la gestion des décors... Forts de cette initiation, les jeunes qui le souhaitaient ont pu prendre une part active à l'organisation technique du festival pour mettre en pratique leurs nouvelles connaissances.



Ci-dessus: le logo KiddySaône et l'affiche du festival, réalisés par les étudiants du BTS communication du lycée Prieur de la Côte-d'Or. Ci-dessous: les affiches des 10 spectacles du festival.

Le festival des 5 et 6 juillet

En plus de ces restitutions des actions de l'année, le festival KiddySaône proposera une grande diversité d'activités culturelles gratuites : 10 spectacles, 1 conférence, des ateliers cirque, danse et théâtre...

Des animations seront organisées dans tout le centre-ville, où des solutions de restauration et de nombreuses surprises vous attendent (jeux anciens, ateliers de peinture, de maquillage, structures musicales...). Rendez-vous à Auxonne les 5 et 6 juillet pour bien démarrer les grandes vacances avec la 1ère édition du festival KiddySaône!

Programme du festival KiddySaône

Vendredi 5 juillet

Avion papier

7 représentations en crèche et relais assistantes maternelles

Roy s'endort

3 représentations pour les maternelles

Sam et Pat.com

2 représentations pour les élèves d'école primaire

Classe verte

à 20h30 (ouvert à tous)

Samedi 6 juillet (ouverts à tous)

Bonallure et Trottinant

3 déambulations à 11h, 14h et 17h30

Avion papier

7 représentations de 11h à 17h

Le Cabaret aquatique

à 14h30

Oplat'cha

à 16h30

Le Grand Bonhomme Kamishibaï

à 18h

La Marmaille en folie

à 20h

Cirko Barré

i**гко Багге** à 21h30

Découvrez le programme détaillé sur www.auxonne.fr/kiddysaone. Certains événements sont limités en nombres de participants, il est conseillé de réserver vos places auprès de l'Office de Tourisme.





















Grand

Voyage

Séniors

dans le Gers du 19 au 26 octobre

Le CCAS organise un grand voyage séniors du 19 au 26 octobre en lien avec le programme « Séniors en vacances » de l'ANCV.

Cette année, direction le Gers et plus précisément le Village Club*** de Samatan, dans le cadre reposant d'un écrin de verdure au bord d'un lac. Samatan est renommée pour son marché au foie gras et à la volaille, le plus grand d'Europe.

Au programme, découverte de la Gascogne, visite d'un élevage de canards et dégustation, musées, tournoi de pétanque, soirées casino, karaoké, jeux, cinéma...

Excursions à **Auch**, capitale historique de la Gascogne, à **Toulouse** pour découvrir la « ville rose » et sa Cité de l'Espace et à **Albi** dont la cité épiscopale est classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

53 places disponibles. Inscriptions à l'accueil du CCAS du 10 juin au 5 juillet, muni·e de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.

Le montant du séjour sera facturé en fonction du barème de ressources établi par l'ANCV pour pouvoir ou non bénéficier de la subvention.

Les tarifs varient de 433 € à 757 € (pension complète, excursions, transport, taxe de séjour et assurance annulation compris).

Règles de priorité habituelles, avec priorité aux Auxonnais n'ayant pas participé au voyage 2023 et bénéficiant de la subvention ANCV.

Pour tout renseignement et/ou inscription, merci de vous adresser au CCAS au 03.80.60.44.80.



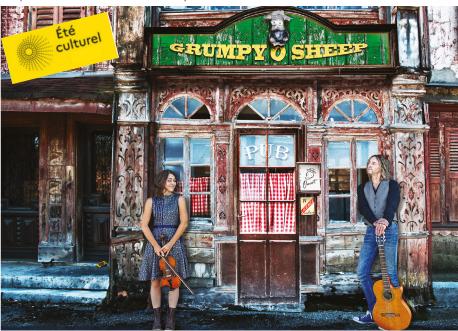
Spectacle "Grumpy O Sheep"

Vendredi 23 goût à 20h30

La Saison Culturelle 2024 continue à Auxonne! **Vendredi 23 août, soir de marché nocturne** (voir p. 10), **rendezvous à 20h30 dans la cour du château pour le concert tout public et gratuit de Grumpy O Sheep.**

Originaire de la région de Belfort, ce duo hors normes mélange avec énergie et talent les couleurs des mélodies irlandaises empreintes de tourbe, de whisky et de bière et les rythmiques endiablées de la guitare espagnole, le tout dans une interprétation résolument rock.

Originaux, décalés, énergiques, créatifs, innovants, talentueux! Leur musique, brisant les frontières des genres, est la rencontre aussi improbable qu'efficace de deux styles musicaux qui sans eux n'aurait peut-être jamais eu lieu...



80 ans de la Libération d'Auxonne

Samedi 7 septembre sur la place d'Armes

La France commémore en 2024 et 2025 le 80° anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale.

La Municipalité a choisi d'organiser un grand événement le **samedi 7 septembre** après-midi, afin de fêter les 80 ans de la Libération d'Auxonne.

Après une **prise d'armes** et un **défilé** du **511° régiment du Train**, les **reconstitueurs**



du Groupement de Conservation de la mémoire 1944 (GCM 44) et des voitures d'époque s'installeront sur la place d'Armes, où un vin d'honneur sera offert.

Un **pique-nique républicain** sera organisé sur la place (repas tiré du sac ou restauration sur place). Les participants sont invités à porter des **costumes des années 1940.**

Le groupe de musique rétro **« les Satin Dolls Sisters »** assurera l'animation.

Le Préfet a décerné à cet événement le label « 80° anniversaire de la Libération », attribué aux événements commémoratifs qui œuvrent pour la transmission de la mémoire aux jeunes générations dans la fidélité des idéaux de la République.

Programme détaillé et horaires à venir sur www.auxonne.fr.

Auxonne en partage



Olympiades Séniors

L'Ehpad du Val de Saône termine vainqueur

Dans la dynamique des Jeux Olympiques Paris 2024, le PETR a proposé un projet innovant sur la thématique « Accompagner les séniors fragiles dans leur parcours ». Pendant 20 semaines, les participants se sont entraînés au sein de 10 établissements du territoire. Ces ateliers ont trouvé leur aboutissement lors des « Olympiades » du 23 avril à Auxonne. Bravo à tous, avec une

mention spéciale pour l'équipe de l'Ehpad du Val de Saône qui, associée à des séniors volontaires du CCAS, a terminé à la première place!



Bibliothèque provisoire

Nouvelle équipe et ouverture le samedi matin

L'équipe de la bibliothèque se renforce. Deux nouvelles bibliothécaires ont rejoint Justine, en poste depuis 2017. Carole est arrivée en 2023. Après des études de lettres et une formation aux métiers du livre, elle a travaillé plusieurs années en région mosellane. Quant à Manon, elle est présente à la bibliothèque depuis 4 mois. Après des études

dans les métiers du livre et des expériences à Troyes et Chaumont, elle vient consolider l'équipe en place.

L'arrivée d'un troisième agent a permis d'étendre les horaires d'ouverture au public. Questionnés, les usagers ont largement plébiscité une ouverture

supplémentaire le samedi matin.

Bonne nouvelle pour tous les lecteurs : la bibliothèque vous accueille de 10h à 12h tous les samedis depuis le 1er juin! Rendez-vous au 8, rue de la Colombière les mardis (16h30 à 18h30), mercredis (14h à 18h) et samedis (10h à 12h), et toujours sur www.mediatheque-auxonne.fr.



511e régiment du Train Un régiment dans sa ville, une ville dans

son régiment

Le « groupe de transport 511 » (« GT 511 ») voit le jour le **15 août 1944.** En 1945. il participe à la Campagne de France. Il est le seul régiment du Train présent au Débarquement de Provence. Vient ensuite la Campagne d'Indochine, de 1947 à 1954. En 1956, le GT 511 prend ses quartiers à Auxonne. En 1975, le GT 511 devient le « 511° groupe de transport lourd » (« 511° GTL »). Il prend le nom de 511° régiment du Train en 1978.

Depuis 68 ans, le Régiment est intégré à notre vie locale. Environ 900 personnes y sont réunies, soit 500 familles qui participent à la vie sociale, économique, culturelle, associative, scolaire... d'Auxonne.

Pour fêter son 80° anniversaire, le 511° régiment du Train vient de compiler ses plus belles photos dans un livre, « 80 ans d'histoire 1944-2024 ». Il est vendu 15 € à l'Office de Tourisme d'Auxonne.



Prêt d'une œuvre du musée



Thérèse Figueur à Thonon-les-Bains

A Thonon-les-Bains, le musée du Chablais vous invite à découvrir son exceptionnelle collection Premier Empire, qui n'a pas été dévoilée depuis plus de vingt ans. L'exposition « Les Allobroges de Napoléon : Dessaix, Chastel, Dupas, héros de la Révolution et de l'Empire » est présentée jusqu'au 17 novembre.

La Commune a prêté à cette occasion le Portrait de Thérèse Figueur, dite « Madame Sans-Gêne », qui fait partie de la collection à l'origine de la création du musée d'Auxonne (Musée Bonaparte, Ville d'Auxonne, inv. 2010.0.32, cliché Bruno François).

Autres grandes dates:

- 1980: Le 511°RT reçoit son étendard
- 1984 : Le 511e RT est subordonné à la force d'action rapide (FAR)
- 1998: Le 511e RT passe sous le commandement de la 1ère brigade logistique
- 2002: Le 511° RT acquiert les spécialités « montagne » et « grand froid »
- 2016: Le 511° RT est intégré au commandement de la logistique des forces
- **2024** : Le 511^e RT passe sous le commandement de la brigade logistique

Auxonne en partage

Triathlon Club Auxonnais

Une saison très réussie pour le club

Le TCA est affilié à la Fédération Française de Triathlon et à la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté. Il véhicule des valeurs de **respect** et de **fraternité**, dans une **ambiance familiale**.

La saison 2023/2024 a confirmé la précédente, avec le maintien des licenciés et un engouement toujours



Les minimes Camille Lance et Camille Legay, ici avec leur coach, ont participé au championnat de France. fort. Beaucoup de courses ont eu lieu, dont un challenge de **Bike & Run** où les équipes se sont bien illustrées.

La deuxième édition du **Duathlon du Val de Saône**, le 17 mars, a été choisie par la Ligue de Triathlon de Bourgogne Franche-Comté comme support des sélections pour les Championnats de France. L'événement a été un succès, en termes d'organisation et de participation. **Deux athlètes du TCA ont participé aux Championnats de France de Duathlon et de Triathlon.**

Après l'obtention de sa première étoile la saison dernière, l'action du club, depuis 3 ans, autour de la **formation des jeunes**, a été gratifiée d'une **deuxième étoile**. Cette saison, 41 jeunes ont représenté l'école de triathlon. Contact : club.triathlon.auxonnais@gmail.com.

Archers

Auxonnais

Une Auxonnaise 6° meilleure archère de France

Fin février, les championnats de France Jeunes Tir à 18m étaient organisés à Grenoble. À cette occasion, **Ania Deschaumes est devenue la 6° meilleure archère de France**.

La 1^{ère} année U13 femme classique des Archers Auxonnais était qualifiée à la 15^e place parmi les 461 participantes de sa catégorie.

Suite aux tirs de qualification, elle s'est classée 8° sur 16, réalisant au passage son meilleur score de la saison.

En 8° de finale, elle s'est imposée 6 à 0 face à son adversaire.

Le lendemain, **elle s'est inclinée 6** à 4, en ¼ de finale, face à la 1ère du classement "en offrant aux spectateurs un match de très haute qualité", d'après la Fédération Française de Tir à l'Arc.



L'Auxonnaise Ania Deschaumes, 6° au classement national.

Boule auxonnaise

Le club décroche un label pour son accueil des personnes en situation de handicap

Le Comité départemental olympique et sportif de Côte-d'Or (CDOS 21) vient de décerner le **label « Valides-Handicapés »** au club de la Boule auxonnaise.

Attribué pour quatre ans, ce label atteste de la qualité d'accueil des personnes en situation de handicap. Une vingtaine d'associations sportives côte-d'oriennes sont labellisées. Elles sont référencées sur www.handiquide.sports.gouv.fr.

La Boule auxonnaise souhaite proposer la pratique du sport boules adapté aux établissements spécialisés mais aussi aux personnes en situation de handicap isolées. Elle a d'ailleurs été retenue parmi 12 clubs côte-d'oriens pour participer au programme « **Club inclusif** » développé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). 3 000 nouveaux clubs inclusifs intégreront le programme d'ici les Jeux de Paris 2024.



<u>Auxonne</u> Accueil

Des cours d'anglais pour tous

L'association Auxonne Accueil propose des cours d'anglais animés par un professeur diplômé, dans son local situé à la Porte de Comté.

Conversations le premier mardi du

mois, de 17h à 18h15 et cours pour débutants le mardi de 9h à 11h.

Inscription ou renseignements au 03 45 34 30 66 .



Tribunes libres



Auxonne ville d'avenir

PISCINE

Le projet de réhabilitation de la piscine interroge de plus en plus quant à son cout, son financement et son mode de gestion. En effet, le Rapport d'Orientation Budgétaire de 2021 présentait un projet à 1 200 000 €, en 2022 le projet est passé à 3 921 623 €, puis en 2023 à 4 015 164 € et enfin dans le dernier rapport 2024 il atteint 4 887 000 €.

Précisons que tous les couts et frais inhérents au projet tels que les études géotechniques, l'assistance à maitrise d'ouvrage, le SPS (coordination sécurité) et la maîtrise d'œuvre sont encore à ajouter à ce montant. Ainsi la maitrise d'œuvre va représenter 13.05 % du montant de travaux, soit plus de 637 000 € supplémentaires. Au final ce projet va largement dépasser les 5.5 millions d'€.

Dans le même temps, les subventions sollicitées ne semblent pas être au rendez-vous et se réduisent. En effet, le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 annonce un total de subvention à 2 946 701 €. Quelques semaines plus tard, le dossier présenté pour l'attribution du fond de concours intercommunal ne présente plus qu'un total de 2 537 000 € de subventions, et enfin lors du conseil du 24 avril dernier, monsieur le maire annonce que le montant de subvention s'est encore réduit pour revenir à 2 074 000 €, soit environ 900 000 € de perte en 2 mois!

En l'état actuel des éléments portés à notre connaissance, le reste à charge pour la commune est proche de 3.5 millions d'euros.

Tous ces chiffres sont publics et vérifiables.

Enfin, comment imaginer que le mode de gestion d'une piscine censée ouvrir dans un an ne soit pas défini, que les couts de fonctionnement sont inconnus des conseillers municipaux, qu'aucune démarche ne soit avancée avec un éventuel délégataire?

Pour conclure, nous tenons à rappeler que nous sommes très favorables à l'existence d'une piscine municipale à Auxonne, mais pas à n'importe quel prix. C'est pour cela que le projet ne

remporte plus l'adhésion de conseillers, tous groupes confondus...

La question de la suppression du service a longuement été évoquée lors des deux derniers conseils avec différents arguments : service peu utilisé par les ainés, ce n'est pas une compétence de la ville, véhicule vétuste... Sollicités par des usagers, nous avons écrit à monsieur le maire afin qu'il revoie sa position. Il semble qu'une réflexion soit en cours.

La ville est actuellement en cours d'acquisition d'un véhicule électrique au bénéfice des agents de la ville. Ce véhicule, financé par la publicité d'artisans et d'entreprises locales, ne pourrait-il pas être utilisé une fois par semaine au bénéfice de nos ainés pour un aller / retour au centre-ville?

Fabrice VAUCHEY, Dominique ARBELTIER, Benoît COPPA, Philippe BOISSIERE, Dominique BELNEZ



www.facebook.com/ Auxonnevilledavenir

Une dynamique pour Auxonne

Le printemps se termine et nous ne pouvons pas dire que nous avons été gâtés par le temps. Espérons que la météo sera meilleure pour que nous puissions profiter de toutes les manifestations qui nous attendent pendant cette période.

À commencer par le festival KiddySaône. Cet événement est une première dans notre ville et nous espérons que le public sera au rendez-vous.

Cette année encore, les jeudis animés seront mis en place, avec pas moins de 3 dates sur cette saison. Nous savons que cet événement rencontre un franc succès auprès de la population de notre commune et des villages aux alentours.

La ville d'Auxonne est plus attractive qu'elle ne l'était, nous sommes souvent sollicités pour être ville-étape sur différents événements comme le Street Tour (roller) ou le Tour de Côte-d'Or (cyclisme). Et nous sommes régulièrement sollicités par les différents comités de Côte-d'Or pour organiser des finales départementales dans nos gymnases pour d'autres sports. Nous allons tout mettre en œuvre pour accueillir ces événements.

La vidéoprotection va se développer. Actuellement un système composé de 11 caméras n'est plus adapté pour notre commune, nous avons donc fait le choix de le renouveler, en collaboration avec la Gendarmerie nationale nous avons défini un nouveau plan. La commune disposera à terme de 31 caméras. Les travaux seront effectués en deux phases, une première installation de caméras en 2024 et une seconde en 2025.

Qu'on veuille le reconnaître ou non, la ville avance et une ville qui avance, bien évidemment, ça suscite de la jalousie de la part de ceux qui sont nostalgiques d'une époque où Auxonne était considérée

comme un village que personne ne connaissait. Aujourd'hui nous prenons la place qui nous revient, celle d'une ville importante dans l'est côte-d'orien et nous laissons tous les pessimistes regarder le verre à moitié vide. Nous, nous préférons le voir à moitié plein.

Karim ZOUINE, Maud BARCELO, Laurent PICHOT, Carole PAILLARD, Claude FLORENTIN. Anne BUSI-BARTHELET. Charles MARTIN, Joanna OLIVEIRA, André CUZZOLIN, Benoît VALLEE, Margot MARTINIEN, Valérie MIAU, Karine ROYER, Carole PACOT, Laurent LUCAS-BONNARD, Christophe DE BOIS, Odile GRUTZNER, Christophe GUICHARD, Patricia POCHARD, Sylvain BAUDRY, Jérôme LEMISTRE, Loïs GRIVAULT, Lucas MARTINIEN.



www.facebook.com/ unedynamiquepourauxonne

Mission Locale pour les 16-25 ans

« Nous avons vraiment de la chance d'être à Auxonne! »

De toutes les antennes rurales de la Mission Locale de Dijon, Auxonne compte le plus grand nombre de jeunes en accompagnement. De 16 à 25 ans, ils y trouvent un soutien financier et des solutions pour leur vie quotidienne, leur orientation et leur projet professionnel. Anaïs, Dylan, Hugo, Sullivan, Théo et Chloé* ont entre 18 et 24 ans (le prénom de cette jeune femme a été modifié). Ils ont poussé la porte de la « Milo » pour des raisons diverses et racontent leurs expériences avec une maturité étonnante.

Quentin Elie est conseiller en insertion sociale et professionnelle pour la Mission Locale depuis 2 ans : « Nous accueillons tous les jeunes, quelle que soit leur situation. Sur 203 inscrits à Auxonne, 90 sont demandeurs d'emploi, 20 en scolarité (aide à l'orientation, difficultés familiales, problèmes de santé, logement...). Ceux en emploi sont souvent en phase d'évolution. Nous proposons 2 types d'accompagnement.

santé, logement...). Ceux en emploi sont souvent en phase d'évolution. Nous proposons 2 types d'accompagnement, dans lesquels ils s'engagent en signant un contrat. Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est un dispositif souple et adaptable. Le Contrat Engagement Jeune (CEJ), ancienne « Garantie Jeunes », plus intensif, implique un volume d'activité (15 à 20 heures par semaine) et donne accès à une allocation pouvant aller jusqu'à 552 € par mois (220 € pour un mineur). Tout inscrit à la Mission Locale peut également bénéficier d'une réduction de 75 % sur ses billets de train en Bourgogne Franche-Comté

ou en Île-de-France. L'association a par

ailleurs noué un partenariat avec l'ANCV

pour offrir aux 18-25 ans une aide de

250 € pour partir en vacances. »

Psychologue-ergonome de formation, Quentin Elie apprécie la grande autonomie qui lui est laissée par l'association : « Avec Laurence Toffano (assistante de gestion) et **Tauhere Bourne** (chargée d'accueil), nous sommes très attachés à répondre à n'importe quelle problématique rencontrée par les jeunes. Elles sont souvent administratives (impôts, EDF, Fonds d'aide aux jeunes...) et parfois atypiques. Mon métier est un mélange entre conseiller France Travail et assistant social. J'anime aussi notre réseau de partenaires. Nous avons actuellement à Auxonne des permanences d'une psychologue clinicienne de la Mission Locale, de l'Armée de terre, du Spip, de Challenge Emploi, de Cesam Autonomies, de Cap Emploi... »

Anaïs et Sullivan ontrécemment emménagé en couple à Auxonne : « France Travail nous a orientés vers la Milo pour passer nos permis de conduire avec une aide de 300 € de la Région » explique Sullivan. S'il profite des ateliers pour construire son projet professionnel, celui d'Anaïs



De gauche à droite : Dylan, Sullivan, Anaïs, Quentin Elie, Joanna Oliveira (adjointe en charge des solidarités et de la santé à la Ville) et Théo.

est défini : « Je souhaite devenir Atsem. Mais des problèmes administratifs m'empêchent de passer mon CAP Petite Enfance cette année. Je suis ravie de mettre à profit cette attente. Toutes les activités réalisées avec la Milo seront un plus sur mon CV et je serai mieux préparée aux entretiens. »

Auxonne est la première antenne à avoir proposé des ateliers en milieu rural. Quentin Elie précise : « Les jeunes expriment leurs envies et besoins. Nous les analysons et proposons des ateliers orientés métiers, bien-être ou loisirs ». Les jeunes sont unanimes : « Nous avons participé à un « Koh Lanta métiers », à un « escape game logement », à un « loupgarou entretien »... C'est tellement mieux d'apprendre en s'amusant! »

Parfois, les ateliers offrent des occasions inattendues. Comme à **Hugo**, qui suit une formation de garde d'enfants à domicile : « J'ai participé à un atelier « fresque » dans les locaux de l'association « Le P'tit Coup de Pouce ». Depuis, j'y suis bénévole chaque jeudi après-midi. Je participe aussi à la collecte alimentaire organisée par le CCAS. Moi qui fréquente la Milo pour me resociabiliser, j'ai atteint mon objectif! »

(Se) faire confiance, rencontrer des gens, se confier... sont des termes qui reviennent souvent dans les échanges entre les jeunes adultes. **Dylan**, qui fait une pause entre deux années d'études universitaires dans le multimédia le résume bien : « À la Milo, on est chez nous. On vient assister à un atelier ou juste discuter. Ici, on ne nous force pas à participer à un atelier. C'est aussi ça qui nous motive! Il n'y a pas de pression, ça soulage le mental. Je me suis fait des amis et je sais que je peux avoir confiance en l'équipe. Les liens avec Quentin, Tau et Laurence sont sincères. Je n'ai pas

peur de l'échec ou du jugement quand je suis là-bas. » Les ateliers ont par ailleurs permis à Dylan de s'ouvrir à de nouvelles pistes d'orientation : « Je me suis découvert un centre d'intérêt pour les langues grâce à la Milo! »

Victime de harcèlement et déscolarisée depuis la 4°, **Chloé** insiste sur la bienveillance qui règne entre l'équipe et les jeunes. Dessinatrice numérique, elle s'intéresse au social, à l'humain et à l'art. Elle est accompagnée par la Mission Locale dans la constitution de son dossier MDPH dans le cadre d'un handicap. Le mot qui définit le mieux l'association d'après elle : « familial ».

Un mot qui résonne pour tous, particulièrement chez **Théo** : « Je suis papa depuis octobre. À la sortie de la maternité, nous sommes venus présenter notre fille à la Milo. C'est devenu la mascotte! » À la recherche d'un emploi, Théo projette de passer son permis poids-lourds avec une aide financière, en septembre. « En attendant, on m'a orienté vers un stage de 2 mois en Espagne, pour découvrir l'hôtellerie-restauration, le tourisme et la vente. Ma scolarité a été difficile. ie ne parle pas espagnol... j'ai été étonné et très touché qu'on mise sur moi pour ce projet, j'ai même cru que c'était une erreur au début!»

Quentin Elie rassure le jeune papa : « Souvent, les jeunes se mettent eux-mêmes les plus grosses barrières. Comme je le répète aux employeurs, vous n'imaginez pas les compétences inscrites à la Milo! »

C'est par un remerciement que les jeunes ont souhaité conclure : « Quentin fait toujours ce qui est le mieux pour nous. Il est un peu notre bouclier. Il ne nous enferme pas dans des situations en fonction des statistiques ou des subventions. Nous avons vraiment de la chance d'être à Auxonne. »